

# **ANNEXE I : UN ONTARIO PLUS FORT**

---





## INTRODUCTION

L'économie de l'Ontario fait preuve d'une vigueur et d'une résilience remarquables dans un environnement économique de plus en plus difficile à l'échelle mondiale. Depuis 2002, la hausse des prix du pétrole, l'appréciation du dollar canadien et la concurrence accrue de la part de pays nouvellement industrialisés ont mis à l'épreuve la capacité des entreprises ontariennes à supporter la concurrence et à prospérer. Dernièrement, les entreprises ont subi des pressions additionnelles en raison du fléchissement de l'économie des États-Unis.

Malgré cette situation défavorable, la création d'emplois et les investissements des entreprises se sont poursuivis à un rythme soutenu en Ontario. Les revenus sont à la hausse et le niveau de vie des citoyens de la province est l'un des plus élevés au monde. La croissance économique de l'Ontario continue à dépasser les attentes. À l'heure actuelle, les prévisions du secteur privé concernant la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario pour 2007 se situent en moyenne à 2,0 %, une hausse par rapport aux prévisions de 1,7 % établies au moment de la publication du budget de l'Ontario de 2007.

Le signe le plus manifeste de la résilience de l'économie ontarienne a été les sommets atteints au chapitre de la création d'emplois. Depuis octobre 2003, 417 900 emplois nets ont été créés. Plus de 95 % d'entre eux ont été créés dans des professions offrant une rémunération supérieure à 19,50 \$ l'heure en moyenne, y compris des emplois dans les sciences naturelles et appliquées, la gestion, les sciences sociales et l'éducation.

Cependant, il reste des défis à relever. Cette forte création d'emplois n'est pas survenue dans tous les secteurs de l'économie, et bien des familles et des collectivités ont été touchées par des pertes d'emplois. Même si le total des emplois dans le secteur des services (secteurs privé et parapublic) a augmenté de 10,8 % depuis octobre 2003, l'emploi dans le secteur de la production de biens a diminué.

Des risques continuent de se profiler à l'horizon. Le fléchissement des perspectives économiques des États-Unis, la hausse des prix du pétrole et l'appréciation du dollar canadien ont poussé les prévisionnistes du secteur privé à réduire leurs projections pour l'Ontario depuis la publication du budget de 2007. Ces facteurs intensifieront également les pressions sur les entreprises ontariennes au cours des prochaines années, les forçant à s'adapter à un environnement économique beaucoup plus difficile.



## INVESTIR POUR REHAUSSER LA VIGUEUR DE L'ONTARIO

Le gouvernement de l'Ontario est en train de prendre des mesures immédiates pour consolider encore plus l'avantage économique de l'Ontario et aider les industries des secteurs manufacturier, forestier, agricole et touristique à surmonter les défis économiques. La stratégie d'investissement du gouvernement se fonde sur son plan économique en cinq points décrit dans le programme électoral de 2007, *Aller de l'avant ensemble*. Le gouvernement est notamment en train de prendre certaines mesures immédiates pour maintenir la compétitivité du régime fiscal, appuyer l'innovation et accélérer ses investissements dans l'infrastructure.

Les mesures annoncées dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2007* stimuleront la capacité de l'Ontario à tenir tête à la concurrence dans l'économie mondiale, car elles visent ce qui suit :

1. améliorer la compétitivité à l'aide de réductions d'impôts applicables immédiatement;
2. investir dans les gens et les collectivités;
3. investir dans l'infrastructure.

Dans le présent document, le gouvernement annonce plus de 3 milliards de dollars en nouveaux allègements fiscaux et investissements. Ces mesures stimuleront l'emploi en Ontario en permettant la création d'environ 30 000 emplois au cours des trois prochaines années.

### **I. AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ À L'AIDE DE RÉDUCTIONS D'IMPÔTS APPLICABLES IMMÉDIATEMENT**

Le gouvernement provincial propose d'importantes nouvelles mesures fiscales pour appuyer le secteur manufacturier et d'autres secteurs de l'Ontario mis à l'épreuve par la conjoncture économique actuelle. Ces mesures devraient aider les entrepreneurs ontariens du secteur manufacturier à investir dans leur propre entreprise, favorisant ainsi la création d'emplois et la préservation des emplois existants.

Les nouvelles mesures prévues représentent un allègement fiscal total de 1,1 milliard de dollars sur trois ans et visent les objectifs suivants :

- éliminer l'impôt sur le capital dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour les entreprises exerçant des activités principalement dans le secteur manufacturier et le secteur des ressources;
- offrir à toutes les entreprises un allègement de 21 % du taux de l'impôt sur le capital, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'élimination totale de l'impôt sur le capital étant prévue en 2010;

- faire passer le seuil aux fins de déduction de 400 000 \$ à 500 000 \$ pour les petites entreprises, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les mesures proposées fourniraient un allègement fiscal immédiat aux entreprises, notamment les entreprises du secteur manufacturier et du secteur des ressources de l'Ontario. Cet allègement contribuera à encourager les investissements des entreprises, à renforcer le secteur manufacturier et à améliorer la position concurrentielle de la province. L'*Annexe II : Accroître la compétitivité fiscale de l'Ontario* renferme de plus amples renseignements sur les allègements fiscaux proposés.

Pour aider le secteur manufacturier à acquérir du nouveau matériel et de la technologie de pointe, l'Ontario offre des incitatifs semblables aux mesures incitatives annoncées dans le budget fédéral de 2007 et portant sur les déductions pour amortissement accéléré. La déduction pour amortissement accéléré de 50 % applicable aux investissements rattachés à l'achat de matériel et d'outillage entre le 19 mars 2007 et le 31 décembre 2008 constitue une incitation importante pour les entreprises de fabrication. En offrant une mesure incitative semblable à celle du gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario accordera un allègement fiscal totalisant plus de 400 millions de dollars sur trois ans aux entrepreneurs du secteur manufacturier qui investissent dans la province. L'Ontario exhorte le gouvernement fédéral à s'engager sans tarder à prolonger de trois ans la durée d'application de cette mesure incitative, soit jusqu'en 2012.

Le gouvernement a travaillé sans relâche à rehausser la compétitivité du régime fiscal ontarien. Depuis 2004, il a mis en oeuvre ou annoncé des mesures qui offriront aux entreprises des réductions d'impôts de plus de 2 milliards de dollars par année une fois qu'elles seront pleinement mises en oeuvre. Le gouvernement a notamment décidé de devancer l'élimination de l'impôt sur le capital au 1<sup>er</sup> juillet 2010 et de réduire les taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises, un allègement qui équivaldra à 540 millions de dollars une fois sa mise en oeuvre terminée en 2014.

À l'heure actuelle, le taux combiné fédéral-provincial d'imposition des sociétés en vigueur en Ontario et applicable aux industries du secteur manufacturier et du secteur des ressources est de 34,12 %, soit plus de quatre points de pourcentage de moins que la moyenne des taux fédéral-État en vigueur dans les États des Grands Lacs, les principaux partenaires commerciaux de la province. Le taux en Ontario est aussi inférieur aux taux d'imposition des sociétés actuellement en vigueur au Japon, en Allemagne et en Italie<sup>1</sup>. Une fois que les mesures fiscales proposées par le gouvernement fédéral auront été entièrement mises en oeuvre en 2012, le taux combiné d'imposition des sociétés en vigueur en Ontario et applicable aux industries du secteur manufacturier et du secteur des ressources aura chuté à 27 %.

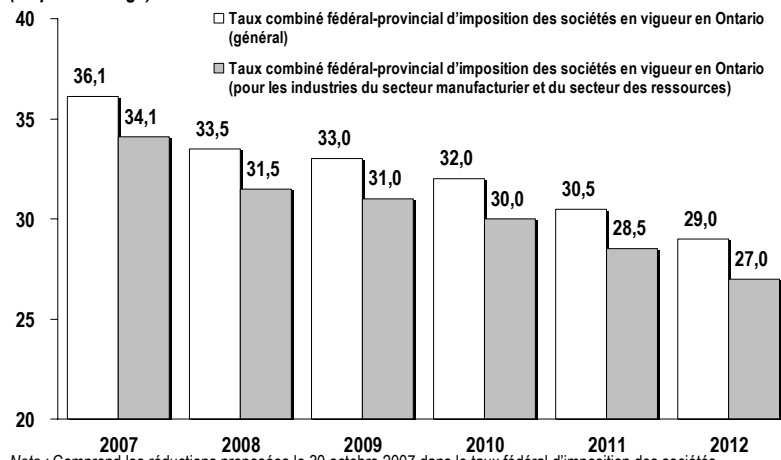
---

<sup>1</sup> Taux d'imposition internationaux relevés dans *KPMG's Corporate and Indirect Tax Rate Survey 2007*.

## Baisse des taux combinés d'imposition des sociétés en Ontario

GRAPHIQUE I

(en pourcentage)



Nota : Comprend les réductions proposées le 30 octobre 2007 dans le taux fédéral d'imposition des sociétés.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Toute économie florissante repose sur un régime fiscal compétitif et une réglementation qui favorise l'innovation et la croissance économique. Un ensemble réglementaire moderne et souple qui appuie la réalisation des objectifs du gouvernement tout en allégeant le fardeau que représente l'observation des règlements prévus peut optimiser le potentiel de croissance des entreprises ontariennes de toutes tailles. Le gouvernement de l'Ontario continuera à proposer des mesures destinées à réduire le fardeau réglementaire visant les entreprises afin de les aider à prospérer dans l'économie d'aujourd'hui, où la vive concurrence est de portée mondiale.

---

---

## **RÉCENTES INITIATIVES FISCALES DE L'ONTARIO POUR FAIRE BAISSER LES COÛTS DES ENTREPRISES**

Depuis 2004, le gouvernement a mis en oeuvre des initiatives pour faire baisser les coûts des entreprises et accroître la compétitivité du régime fiscal de l'Ontario. Par exemple :

- il offrira un allègement de l'impôt sur le capital, égal à plus de 1,3 milliard de dollars, le 1<sup>er</sup> juillet 2010;
- il réduira de 540 millions de dollars les taux élevés de l'impôt scolaire applicable aux entreprises, une fois que l'application intégrale de cette mesure sera terminée en 2014;
- il a fourni un allègement fiscal totalisant plus de 400 millions de dollars grâce à une déduction temporaire pour amortissement accéléré sur une période de deux ans destinée au secteur manufacturier et à la bonification de la déduction pour amortissement accéléré à l'égard du matériel informatique, de certains édifices, des pipelines et de la production d'énergie propre;
- il a poursuivi le transfert au gouvernement fédéral de l'administration de l'impôt ontarien sur les sociétés, mesure qui épargnera aux entreprises jusqu'à 100 millions de dollars par année en frais d'observation et 90 millions de dollars de plus par année en impôts ontariens sur les sociétés;
- il a créé un nouveau crédit d'impôt pour la formation en apprentissage, qui offre un crédit d'impôt remboursable de 25 % (30 % pour les petites entreprises) pour l'embauche de nouveaux apprentis dans certains métiers.

---

## **Investir dans le tourisme et dans l'industrie du cinéma**

L'industrie touristique de l'Ontario a été durement touchée par la hausse du dollar. Pour résoudre ce problème, le gouvernement McGuinty investira une somme additionnelle de 30 millions de dollars au cours de l'exercice pour donner plus d'ampleur à la campagne de marketing et de promotion du ministère du Tourisme, qui a connu beaucoup de succès sur les marchés canadien et étrangers. Ces nouveaux investissements prévoient une majoration de plus de 100 % du financement destiné aux festivals et aux événements spéciaux, qui stimulent l'économie, pour favoriser le tourisme aux quatre coins de la province.

Le gouvernement propose des mesures supplémentaires pour appuyer la croissance et la création d'emplois dans le secteur ontarien du cinéma et de la télévision. Le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne passerait de 30 % à 35 % et le crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production passerait de 18 % à 25 %. Les nouveaux taux s'appliqueraient aux dépenses de main-d'oeuvre engagées après le 31 décembre 2007. Les bonifications proposées fourniraient un soutien financier supplémentaire de 50 millions de dollars à ce secteur en 2008-2009. Le gouvernement collaborera aussi avec l'industrie du cinéma pour trouver des façons d'apporter un soutien financier aux producteurs lors du démarrage d'une production.

---

## MAINTENIR LES INVESTISSEMENTS POUR RENFORCER LES INDUSTRIES

De plus en plus, les défis que pose la concurrence mondiale poussent d'importants secteurs de l'économie ontarienne à accroître leur compétitivité en effectuant une transition vers des activités à plus forte valeur ajoutée.

Le secteur manufacturier de la province, par exemple, doit continuer à se tourner vers des activités à plus forte valeur ajoutée et axées davantage sur la technologie. Pour sa part, le secteur des services doit continuer à intensifier la forte concentration du savoir.

L'Ontario a instauré des initiatives stratégiques pour aider le secteur manufacturier et d'autres secteurs clés à faire la transition vers la production à plus forte valeur ajoutée, ce qui contribue à améliorer leur compétitivité.

- La stratégie du gouvernement de l'Ontario dans le secteur de l'automobile a permis de mobiliser de nouveaux investissements totalisant plus de 7 milliards de dollars pour renforcer la position de chef de file de l'Ontario dans le secteur manufacturier.
- La Stratégie d'investissement dans le secteur de fabrication de pointe a permis de réunir jusqu'à présent plus de 600 millions de dollars en nouveaux investissements additionnels.
- L'Ontario a prévu plus de 1 milliard de dollars pour faciliter la transition du secteur de la fabrication des produits forestiers vers une position plus compétitive.
- L'Ontario favorise l'essor des industries en leur apportant du soutien pendant leur transition vers la création de produits verts et l'adoption de procédés industriels écologiques.
- Robert Rosehart a récemment été nommé au poste de facilitateur économique pour la région du Nord-Ouest de l'Ontario. Il collaborera avec les intervenants locaux et tous les ordres de gouvernement afin d'aider cette région à se construire un avenir prospère.
- Le 4 décembre 2007, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la nomination de Jayson Myers, président de Manufacturiers et Exportateurs du Canada, et Jim Stanford, économiste chez Travailleurs et travailleuses canadien(ne)s de l'automobile, à la vice-présidence du nouveau Conseil ontarien du secteur de la fabrication. Cet organisme a pour mandat de conseiller le gouvernement en matière de mesures à prendre pour favoriser une croissance soutenue et accroître la compétitivité du secteur manufacturier de l'Ontario à l'échelle mondiale.
- Le 30 novembre 2007, le premier ministre a annoncé que David Ramsay, député de Timiskaming-Cochrane, examinera les défis et les moteurs actuels de la concurrence à laquelle doit se mesurer le secteur manufacturier de l'Ontario, en particulier les petites et moyennes entreprises.

---

## Encourager l'innovation

La concurrence mondiale et les facteurs économiques qui régissent actuellement les marchés sont tels qu'il importe au plus haut point d'aider les idées novatrices à rejoindre le marché afin que les entreprises ontariennes puissent prospérer et être concurrentielles dans la nouvelle économie mondiale.

Le Fonds de capital-risque de l'Ontario aidera à attirer les capitaux et le savoir-faire en matière d'investissements nécessaires pour commercialiser les nouvelles découvertes plus rapidement, de sorte que celles-ci puissent créer des emplois de grande valeur dans l'économie du savoir.

- Le gouvernement investit 90 millions de dollars dans ce fonds et a signé une lettre d'intention avec les principaux investisseurs institutionnels et privés du Canada en ce qui concerne la première tranche de 165 millions de dollars de ce nouveau fonds.
- Le gouvernement cherchera d'autres investisseurs du secteur privé pour accroître ce fonds à l'avenir.

L'économie de demain reposera aussi sur les assises solides de l'Ontario dans le domaine de la recherche et sur la capacité des travailleurs du savoir de ce secteur à transformer les idées en produits commercialisables. Le ministère de la Recherche et de l'Innovation fera des investissements stratégiques supplémentaires de 50 millions de dollars en 2007-2008 afin de favoriser encore plus la recherche scientifique de calibre international en Ontario, qui est à l'origine de découvertes, d'une qualité de vie plus élevée et de la création d'emplois. Ces investissements ouvriront des possibilités de croissance future pour l'économie du savoir.

De plus, le gouvernement propose de reporter à la fin de l'année d'imposition 2011 la suppression graduelle du crédit d'impôt relatif aux fonds de placement des travailleurs et de faire passer l'investissement maximal admissible de 5 000 \$ à 7 500 \$. L'application de ces mesures fournirait à l'industrie un soutien financier supplémentaire d'environ 38 millions de dollars sur trois ans.

---

---

## **SOUTIEN POUR L'EXPANSION ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES NOVATRICES**

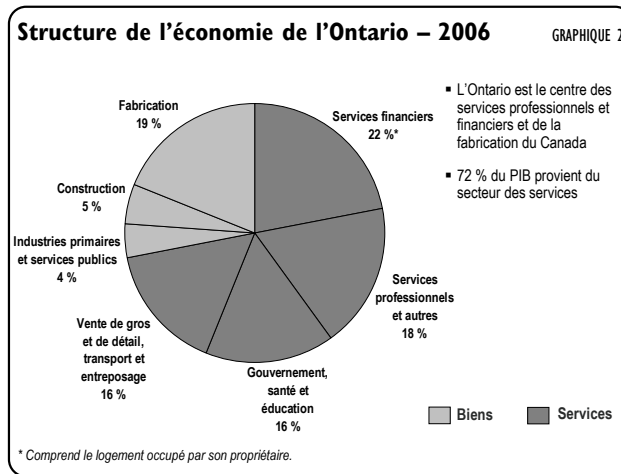
Par l'entremise du ministère de la Recherche et de l'Innovation, le gouvernement est déjà en train d'investir 1,7 milliard de dollars sur cinq ans, soit jusqu'en 2009-2010, dans des programmes qui contribueront à placer l'Ontario à l'avant-garde de l'économie du savoir. Ces investissements comprennent notamment :

- 160 millions de dollars au titre de la Stratégie de commercialisation des idées innovatrices, qui se décomposent comme suit :
  - 90 millions de dollars au nouveau Fonds de capital-risque de la province;
  - 46 millions de dollars au programme « Soyez prêts à commercialiser » pour aider les jeunes entreprises à se préparer à attirer des investisseurs en acquérant des compétences de gestion et d'entrepreneuriat;
  - 24 millions de dollars au Fonds pour les projets pilotes d'innovation afin de fournir du capital de départ pour le développement de biotechnologies axées sur l'environnement et les énergies de rechange;
- 25 millions de dollars au titre du Programme ontarien de commercialisation de la recherche et 171 millions de dollars aux Centres d'excellence de l'Ontario pour accélérer la commercialisation des fruits de la recherche universitaire et des jeunes entreprises novatrices;
- des investissements stratégiques dans les centres régionaux d'innovation partout dans la province, notamment ceux de Sarnia, Waterloo, Hamilton, Toronto, Kingston et Sudbury;

Un allègement fiscal de plus de 400 millions de dollars par année pour les entreprises exerçant des activités de recherche-développement en Ontario.

---

## L'ÉCONOMIE DE L'ONTARIO EST TRÈS DIVERSIFIÉE ET NOVATRICE



La diversité de l'économie ontarienne, mue par un vaste éventail d'industries de fabrication et de services à forte valeur ajoutée, contribue à sa résilience fondamentale face aux défis que présente l'économie mondiale. En cette époque de concurrence à l'échelle planétaire, la prospérité future de toute entité économique dépend aussi de sa capacité à innover. Plus de la moitié des dépenses en recherche-développement des industries canadiennes s'effectuent en Ontario.

Soixante-douze pour cent du PIB de l'Ontario provient du secteur des services, qui comprend les services financiers et professionnels. Parmi les villes d'Amérique du Nord, Toronto est au troisième rang sur le plan de l'emploi dans les services financiers, derrière New York et Chicago. Quelque 350 000 personnes travaillent dans le secteur financier en Ontario.

Les services professionnels et autres services représentent à eux seuls 18 % de la valeur de l'économie ontarienne. Les travailleurs de ce secteur exercent des activités à haute spécialisation et bien rémunérées. Il s'agit surtout de professionnels oeuvrant dans les domaines de l'ingénierie, du droit, de la comptabilité et de la consultation gestionnelle. Les services d'information et de communications ainsi que les industries du divertissement et de la création font aussi partie de ce groupe. L'Ontario vient au troisième rang en Amérique du Nord pour ce qui est de l'emploi dans ces deux secteurs.

L'Ontario se classe au deuxième rang en Amérique du Nord, après la Californie, pour ce qui est du niveau d'emploi dans le secteur de la fabrication. Le secteur ontarien du montage automobile est le premier en Amérique du Nord, surpassant le Michigan chaque année depuis trois ans. L'Ontario est devenu un centre nord-américain important de fabrication de voitures pour les sociétés automobiles américaines et asiatiques. La province bénéficie également de la présence d'une industrie pharmaceutique dynamique qui employait plus de 22 000 personnes en 2006.

Depuis quelques années, la biotechnologie joue un rôle accru dans l'économie du savoir en Ontario, ses forces étant dans les domaines biomédical et pharmaceutique et les secteurs du matériel médical, de la biotechnologie agricole et des bioproduits. Au pays, la province se classe au premier rang quant aux revenus, au nombre d'employés et aux dépenses de recherche-développement dans ce domaine. En 2005, environ 5 200 personnes travaillaient dans un domaine lié à la biotechnologie en Ontario et les entreprises biotechnologiques novatrices de la province ont généré des revenus de 2,8 milliards de dollars et investi 650 millions de dollars en recherche-développement.

## 2. INVESTIR DANS LES GENS ET LES COLLECTIVITÉS

### Aider les travailleurs et les collectivités à s'adapter aux défis que pose la concurrence

La concurrence pose des défis de taille aux secteurs manufacturier, forestier, agricole et touristique, ainsi qu'aux familles et collectivités qui comptent sur ces industries pour prospérer. L'un des éléments clés du plan immédiat visant à favoriser la compétitivité de la province consiste à soutenir les travailleurs et les collectivités.

Emploi Ontario, la stratégie provinciale en matière d'emploi et de formation, instaurée en 2007 et dotée de près de 1 milliard de dollars par année, offre des services concertés de formation, d'apprentissage et au marché du travail.

Dans le cadre de cette stratégie, la province affectera 40 millions de dollars supplémentaires cette année au développement des compétences. Cette mesure vise principalement à aider les travailleurs et les collectivités de l'Ontario à faire face aux défis actuels que pose la concurrence grâce à l'octroi de crédits supplémentaires au titre des Services de formation pour un réemploi rapide. Ce nouvel investissement aidera les travailleurs, notamment ceux du secteur manufacturier, en leur offrant des services de formation et d'autres soutiens à l'emploi afin qu'ils puissent se diriger vers des secteurs économiques en plein essor. Il contribuera en outre à accroître le bassin de travailleurs spécialisés.

Les Services de formation pour un réemploi rapide offrent une aide immédiate aux travailleurs touchés par des mises à pied massives grâce à ce qui suit :

- constitution d'équipes spéciales pour aider chaque travailleur à élaborer un plan de réemploi, y compris l'évaluation de ses compétences, la préparation de son curriculum vitae, la planification de la recherche d'un emploi et la définition du programme de formation nécessaire pour réorienter sa carrière;
- prestation de services adaptés de formation, de perfectionnement professionnel, d'alphabétisation, de placement et de réinstallation;

---

---

#### LES TROIS VOLETS DE LA PROMESSE DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DES SERVICES DE RÉEMPLOI RAPIDE

Le mandat des Services de réemploi rapide comporte trois volets :

- établir un contact initial avec les travailleurs et l'employeur dans l'heure qui suit l'annonce publique d'une réduction massive des effectifs ou d'une fermeture;
  - élaborer un plan d'action à l'égard de chaque travailleur, y compris un programme de formation le cas échéant, dans les 15 jours suivant chaque évaluation initiale;
  - concevoir, dans les 30 jours suivant la première intervention, un plan d'action en matière de services décrivant en détail la réaction du gouvernement et indiquant le rôle des fournisseurs de services locaux.
-

- offre de nouveaux stages aux apprentis mis à pied et de cours de formation accélérée en salle de classe.

Les villes de London, Smiths Falls, Windsor, Nipigon et Hamilton comptent parmi les collectivités où les équipes de réemploi rapide ont déjà fourni une aide immédiate.

Le gouvernement affectera un montant additionnel de 5 millions de dollars en 2007-2008 au programme « Collectivités en transition ». Dans le cadre de ce programme, le ministère du Développement économique et du Commerce collabore avec les collectivités qui font face à des défis de taille, comme la perte d'un employeur important, pour les aider à édifier un avenir prospère.

Dans le secteur agricole, certains domaines d'activités font déjà face à des défis qui entravent le passage de l'industrie à une position plus concurrentielle. Le gouvernement de l'Ontario offre un nouveau financement de 150 millions de dollars aux agriculteurs éleveurs de bovins et de porcs et aux horticulteurs pour les aider à gérer les effets d'un plus faible rendement en raison des coûts plus élevés des intrants, de l'appréciation du dollar canadien et de la baisse des prix sur le marché. Ces fonds viendront aussi appuyer des programmes de transition et de conversion pour accroître la compétitivité du secteur.

## **La main-d'oeuvre ontarienne spécialisée et ayant un taux élevé de scolarité est un atout majeur**

La main-d'oeuvre spécialisée et ayant un taux élevé de scolarité dont bénéficie l'Ontario représente un atout majeur pour l'économie de la province.

En 2005, 59 % des adultes ontariens ayant entre 25 et 64 ans détenaient un diplôme d'études universitaires ou collégiales ou un diplôme d'apprentissage de niveau collégial, un pourcentage plus élevé que dans n'importe lequel des 30 pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

---

### **EMPLOI ONTARIO**

Ce programme offre :

- près de 1 milliard de dollars par année au titre d'une stratégie globale d'emploi et de formation;
- des services de formation et d'orientation professionnelle, des stages d'apprentissage, des conseils en matière d'emploi, une aide à la recherche d'emploi et des stages subventionnés;
- les services de 1 200 fournisseurs dans près de 900 emplacements partout dans la province;
- des services aux nouveaux arrivants dans de nombreuses langues.

En plus de la stratégie Emploi Ontario, le gouvernement investit 160 millions de dollars en 2007-2008 pour aider les nouveaux arrivants à s'établir, à améliorer leurs compétences linguistiques et à se trouver un emploi grâce à des programmes de formation.

---

Entre 1997 et 2006, plus de 90 % des 1,2 million d'emplois nets créés en Ontario ont été attribués à des personnes qui avaient fait des études collégiales ou universitaires. Le taux de croissance moyen de l'emploi chez les diplômés universitaires a été de 5,1 % par année. Quant au taux de croissance moyen de l'emploi chez les personnes détenant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires, il a été de 3,1 %. Le taux de croissance moyen de l'emploi a été significativement inférieur, soit de 2,3 % par année, chez les personnes qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires.

Dans un rapport publié récemment, Colleges Ontario et une vaste coalition d'associations commerciales, de syndicats et d'étudiantes et d'étudiants ont souligné l'importance d'un système de formation professionnelle vigoureux. Le rapport préconisait que l'Ontario fasse un effort concerté pour s'attaquer aux pénuries de main-d'oeuvre possibles dans certaines professions à mesure que les pressions concurrentielles s'accroissent et qu'une vague de départs à la retraite commence.

Pour miser sur l'avantage que représente la main-d'oeuvre, l'Ontario continue de mettre en oeuvre le plan « Vers des résultats supérieurs », doté de 6,2 milliards de dollars, pour l'éducation postsecondaire.

---

## **VERS DES RÉSULTATS SUPÉRIEURS**

Le plan « Vers des résultats supérieurs » pour l'éducation postsecondaire, doté de 6,2 milliards de dollars, a multiplié les possibilités d'éducation, accru l'aide financière aux étudiantes et étudiants, et amélioré la qualité de l'enseignement. Voici certaines de ses réalisations :

- augmentation de plus de 40 % des subventions au titre des dépenses de fonctionnement entre 2003-2004 et 2007-2008, ce qui a permis d'engager de nouveaux professeurs, d'accroître l'interaction étudiants-professeurs et d'améliorer les services aux étudiantes et étudiants et les bibliothèques;
- augmentation de 22 % (+86 000) du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à des collèges et des universités depuis 2002-2003;
- création de 14 000 nouvelles places dans les programmes de deuxième et de troisième cycles d'ici 2009-2010;
- multiplication par trois du nombre de subventions comparativement à 2003-2004 : 120 000 étudiantes et étudiants reçoivent maintenant une subvention et les étudiantes et étudiants à revenu modeste ou moyen se partagent 60 000 subventions immédiates pour les droits de scolarité;
- plafonnement de l'endettement des étudiantes et étudiants : les Subventions d'appui aux étudiantes et étudiants de l'Ontario viennent en aide à 80 000 étudiantes et étudiants en les dispensant de rembourser la partie d'un prêt au-delà de 7 000 \$ par année.

---

## **3. INVESTIR DANS L'INFRASTRUCTURE**

Pour encourager l'activité économique, aider les municipalités et accroître la compétitivité de l'Ontario, le gouvernement investit une somme supplémentaire de 1,4 milliard de dollars dans la création de l'infrastructure essentielle.

Le gouvernement de l'Ontario affectera quelque 500 millions de dollars à des projets de transports en commun et aux réseaux de transports en commun municipaux dans toute la province pour faire face à la demande immédiate. Il devrait en résulter une augmentation du nombre d'utilisateurs, une amélioration

de l'état des réseaux et des véhicules, une réduction de la congestion et un déplacement plus efficace des gens et des biens.

Une somme de 300 millions de dollars sera affectée au financement des priorités des municipalités en matière d'infrastructure, notamment à des projets qui stimulent les économies locales, comme les routes, les ponts, les installations communautaires et les systèmes d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées. Les projets à financer seront sélectionnés à l'issue d'un processus concurrentiel. Une partie des fonds disponibles sera plus particulièrement destinée aux petites collectivités, aux collectivités du Nord et aux collectivités rurales pour les aider à prospérer.

De plus, 100 millions de dollars seront investis dans les projets prioritaires de Transports-Action Ontario 2020, le programme d'amélioration des transports et des transports en commun pour la région du grand Toronto, doté de 17,5 milliards de dollars. Cet investissement appuiera des projets de transports en commun municipaux comme l'achat de véhicules ferroviaires et d'autobus et l'expansion du système de voies ferrées du réseau GO, ces projets ayant été qualifiés de prioritaires par Metrolinx, anciennement la Régie des transports du grand Toronto.

Selon les manufacturiers et d'autres investisseurs du secteur des affaires, la qualité de l'infrastructure est l'un des facteurs les plus importants dans le choix du lieu d'implantation d'activités d'exploitation et de gestion et d'un lieu d'investissement. Les investissements dans l'infrastructure des transports et des transports en commun aident les collectivités et les entreprises à acheminer des produits vers les marchés et à faciliter le déplacement des gens entre leur lieu de travail et leur domicile. Ces investissements présentent également l'avantage supplémentaire de réduire la congestion routière, les gaz à effet de serre et d'autres polluants de l'atmosphère.

Ces nouveaux investissements viennent s'ajouter à d'autres formes de soutien financier fournies aux municipalités, y compris le produit de la taxe sur l'essence et le financement prévu dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIMRCO). Le ministère des Transports annoncera sous peu la répartition du produit tiré de la taxe sur l'essence. Dans un proche avenir, le gouvernement de l'Ontario prévoit annoncer, de concert avec le gouvernement fédéral et ses partenaires municipaux, l'affectation de la dernière série de fonds dans le cadre du FIMRCO. Les investissements dans l'infrastructure des municipalités représentent une autre importante étape dans l'Examen provincial-municipal du financement et du mode de prestation des services.

Le gouvernement continuera à faire avancer les travaux de prolongation de l'autoroute 407 vers l'est et d'aménagement d'un nouveau poste frontalier à Windsor, étant donné leur grande importance pour le secteur manufacturier.

---

## INVESTISSEMENTS CONTINUS DANS L'INFRASTRUCTURE

Les investissements faits en Ontario par tous les ordres de gouvernement ont augmenté de plus de 50 % en chiffres absolus en 2006 comparativement à 1997. Le facteur le plus important à l'origine de cette croissance est le programme d'infrastructure du gouvernement provincial ReNouveau Ontario, la stratégie globale à long terme adoptée par la province pour planifier l'infrastructure et les investissements.

- ReNouveau Ontario est un plan stratégique quinquennal doté de plus de 30 milliards de dollars pour les investissements dans l'infrastructure. Lancé en 2005, il vise à moderniser et à transformer l'infrastructure de la province afin de répondre aux besoins du XXI<sup>e</sup> siècle.
- ReNouveau Ontario favorise directement l'emploi pendant la période de construction des infrastructures, permettant la création de quelque 400 000 emplois.

L'Ontario investit également dans l'infrastructure rurale :

- 188 millions de dollars ont été affectés en 2005-2006 au titre des routes et des ponts dans le cadre de l'initiative « Transports-Action Ontario »;
- 85 millions de dollars ont été affectés pendant l'année scolaire 2006-2007 au titre de la réfection et de la rénovation des écoles dans le cadre de l'initiative « Lieux propices à l'apprentissage »;
- 140 millions de dollars ont été affectés en 2006-2007 au titre d'investissements clés déterminés par les collectivités locales dans le cadre de l'Initiative d'investissement dans l'infrastructure rurale.
- Le gouvernement de l'Ontario a récemment lancé le programme Transports-Action Ontario 2020 pour continuer à relever les défis en matière d'infrastructure des transports et à faire avancer les dossiers prioritaires que sont la réduction des gaz à effet de serre et d'autres polluants de l'atmosphère.
  - Ce plan d'action pluriannuel doté de 17,5 milliards de dollars au titre des transports en commun rapides dans la région du grand Toronto et à Hamilton réduira la congestion routière et accroîtra la capacité de la région d'attirer les investissements d'entreprises.
  - Le gouvernement fédéral est aussi invité à collaborer avec le gouvernement de l'Ontario au financement du programme Transports-Action Ontario 2020.
- Les investissements dans le soutien de l'infrastructure ontarienne du transport de l'électricité appuient et accroissent à la fois la compétitivité de la province et la qualité de vie de la population. Les politiques du gouvernement McGuinty ont favorisé l'un des programmes les plus ambitieux en Amérique du Nord en ce qui concerne la construction à court terme d'installations pour la production d'électricité.
  - Le gouvernement est en train d'investir environ 13 milliards de dollars dans des projets en cours au titre de la remise à neuf d'installations existantes ou de la construction de nouvelles installations.
- Le budget de 2007 prévoyait une affectation supplémentaire de 390 millions de dollars au titre des investissements dans l'infrastructure de l'éducation postsecondaire pour améliorer les installations qui permettront aux étudiantes et étudiants d'apprendre dans le meilleur environnement possible. Cet investissement vient s'ajouter aux investissements continus faits dans le cadre du plan « Vers des résultats supérieurs » pour l'éducation postsecondaire.
- Le gouvernement de l'Ontario réitère son engagement à faire progresser le projet d'aménagement d'un poste frontalier à Windsor et à miser sur les progrès réalisés jusqu'ici.

---

Le gouvernement provincial annoncera des investissements supplémentaires au début de l'an prochain.



## **LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL A UN RÔLE À JOUER**

L'Ontario fait sa part, mais le gouvernement fédéral a certainement les moyens financiers d'en faire davantage.

Depuis 1997-1998, le gouvernement fédéral dépose des budgets excédentaires d'année en année et, en 2006-2007, son excédent budgétaire s'élevait à 13,8 milliards de dollars. Lors de son tout dernier énoncé économique, le gouvernement fédéral prévoyait demeurer en position excédentaire au moins cinq autres années et envisageait un excédent sous-jacent de 11,6 milliards de dollars en 2007-2008.

### **Soutenir l'investissement des entreprises en Ontario**

Bien que l'Ontario applaudisse les efforts du gouvernement fédéral visant à réduire progressivement d'ici 2012 les taux d'imposition appliqués aux entreprises, il estime qu'Ottawa doit en faire davantage dès maintenant pour appuyer le secteur manufacturier en Ontario.

Fort des succès remportés dans la réalisation d'une plus grande équité pour la population ontarienne auprès du gouvernement fédéral au chapitre du financement de l'immigration et des services sociaux, la province poursuivra sa quête d'équité en exhortant énergiquement le gouvernement fédéral à verser des fonds en contrepartie de ses propres investissements stratégiques, notamment l'investissement de 1,15 milliard de dollars affecté au Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents et à la Stratégie d'investissement dans le secteur de fabrication de pointe.

Le gouvernement de l'Ontario vient déjà en aide aux entreprises du secteur manufacturier, notamment en accélérant l'élimination de l'impôt sur le capital, en continuant à réduire le taux élevé de l'impôt scolaire applicable aux entreprises, en investissant dans l'éducation et en faisant des investissements stratégiques dans le fonds d'investissement dans l'automobile.

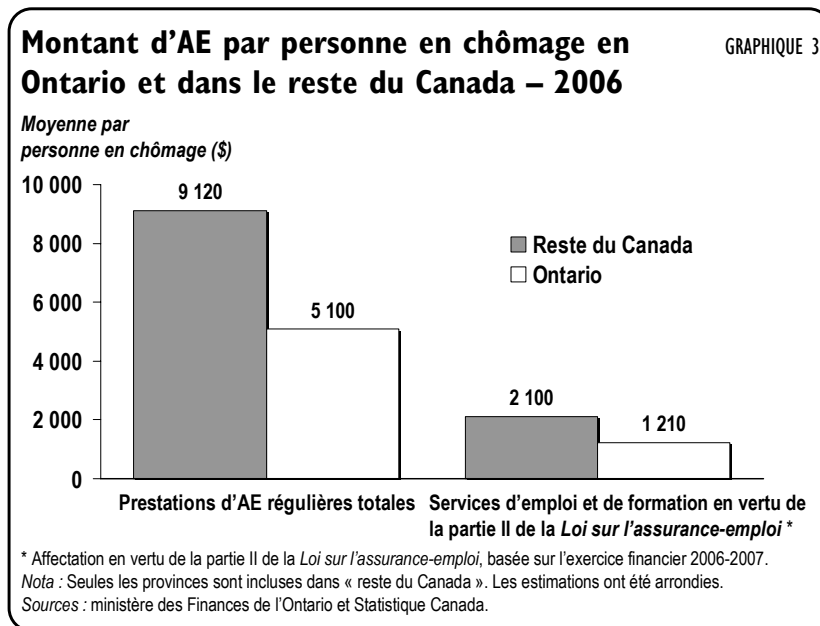
Même si la déduction fédérale pour amortissement accéléré lors de l'achat de matériel et d'outillage par une entreprise de fabrication-transformation est une initiative positive, sa courte période d'application limite les possibilités d'investissements considérables, puisque les décisions en matière d'agrandissement et d'investissement sont souvent prises des années à l'avance. Le gouvernement fédéral peut soutenir davantage les investissements dans le secteur manufacturier en prolongeant la période d'application de cette mesure incitative temporaire, auquel cas l'Ontario fera de même.

L'Ontario demande avec insistance au gouvernement fédéral d'annoncer sans tarder son intention de prolonger cette mesure provisoire. Une prolongation de trois ans de la période d'application de cette mesure, soit jusqu'en 2012, inciterait beaucoup les entrepreneurs du secteur manufacturier à accroître leur productivité et à contribuer à la création d'emplois.

## Soutenir les travailleurs de l'Ontario

Le gouvernement fédéral peut faire plus pour aider les travailleurs en Ontario.

L'Ontario fait aussi pression auprès du gouvernement fédéral pour que ce dernier aplanisse les iniquités au sein du programme d'assurance-emploi. Ce programme comporte de graves lacunes qui font en sorte qu'une proportion importante de chômeurs ontariens ne reçoivent pas de prestations d'assurance-emploi quand ils en ont le plus besoin. Si les chômeurs ontariens recevaient la moyenne des prestations d'assurance-emploi que reçoivent les chômeurs ailleurs au Canada, leurs prestations seraient plus élevées de 4 000 \$ par année.



L'assurance-emploi devrait jouer un rôle crucial pour ce qui est d'aider les travailleurs à faire face au chômage temporaire et involontaire et de faciliter la transition des effectifs des industries en déclin vers des industries prometteuses. Toutefois, le système d'assurance-emploi actuel ne joue pas ce rôle de façon optimale auprès des travailleurs ontariens.

Bon nombre des chômeurs de l'Ontario n'ont pas accès aux prestations d'assurance-emploi régulières. Par conséquent, nombreux sont les travailleurs ontariens qui ne peuvent pas compter sur les prestations temporaires dont ils ont besoin s'ils perdent leur emploi et doivent en chercher un autre ou suivre une formation pour occuper un nouveau poste.

La partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*, qui porte sur les services de soutien et de formation à la main-d'oeuvre, ne répond pas elle non plus aux besoins des travailleurs ontariens. Cette situation touche particulièrement les travailleurs ontariens du secteur manufacturier dont certains sont mis à pied en raison de défis économiques comme la hausse du dollar et la concurrence à l'échelle mondiale.

Les cotisations que les Ontariens versent à l'assurance-emploi dépassent de beaucoup les prestations qu'ils reçoivent. Le Compte d'assurance-emploi accusait un excédent cumulatif de 54 milliards de dollars en 2006-2007, excédent en grande partie attribuable aux cotisations excédentaires qu'ont payées les travailleurs ontariens. Tous ces excédents sont versés directement au Trésor fédéral. Manifestement, le programme d'assurance-emploi n'est pas géré dans l'intérêt des chômeurs. L'excédent considérable accumulé devrait servir à financer de nouveaux programmes destinés aux secteurs en difficulté, comme le secteur manufacturier.

Dans son tout dernier discours du Trône, le gouvernement fédéral s'est engagé à prendre des mesures pour améliorer la direction et la gestion du Compte d'assurance-emploi. L'Ontario se réjouit de cet engagement et encourage le gouvernement fédéral à s'empresse de s'attaquer aux lacunes du programme.

Le gouvernement de l'Ontario exhorte notamment le gouvernement fédéral à prendre les mesures suivantes immédiatement :

- mettre en oeuvre un nouveau programme de soutien du revenu destiné aux travailleurs du secteur manufacturier et d'autres secteurs en difficulté mis à pied de façon définitive et ayant de longs états de service. Ce programme serait financé à même l'excédent de 54 milliards de dollars du Compte d'assurance-emploi et offrirait aux travailleurs en chômage le soutien dont ils ont besoin pendant qu'ils se cherchent un nouvel emploi ou suivent une formation pour obtenir un nouvel emploi;
- fournir des ressources ciblées dans le domaine de la formation et d'autres soutiens à l'emploi qui s'ajoutent à ce que prévoit le programme d'assurance-emploi pour les travailleurs mis à pied du secteur manufacturier;
- établir un compte d'assurance-emploi autonome qui serait géré par un organisme ne relevant pas du gouvernement fédéral. Cette mesure permettrait de veiller à ce que tout excédent dans le

---

## FAITS SAILLANTS SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

- En 2006, seulement 30 % des chômeurs ontariens ont reçu des prestations d'assurance-emploi régulières, comparativement à 54 % en moyenne dans les autres provinces.
  - En 2006, les travailleurs et les employeurs de l'Ontario ont versé environ 40 % de toutes les cotisations au régime d'assurance-emploi, mais les chômeurs ontariens n'ont reçu que 26 % du total des prestations régulières.
  - En 2006, les chômeurs ontariens représentaient 39 % de la population sans emploi au Canada, mais ils n'ont reçu que 27 % des fonds nationaux affectés aux programmes selon la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*.
-

Compte d'assurance-emploi soit mis à la disposition des travailleurs et non versé au Trésor pour être affecté à d'autres initiatives ou programmes du gouvernement fédéral.

## **Soutenir les investissements des municipalités dans l'infrastructure et les transports en commun**

Le gouvernement fédéral peut faire davantage pour aider les municipalités ontariennes à faire les investissements qui s'imposent dans le domaine de l'infrastructure et des transports en commun.

Le gouvernement de l'Ontario estime que le gouvernement fédéral aurait dû saisir l'occasion de répondre aux demandes répétées des municipalités ontariennes de leur affecter 1,9 milliard de dollars par année au titre des investissements dans l'infrastructure et les réseaux de transports en commun.

En juin 2007, le gouvernement de l'Ontario a lancé le programme Transports-Action Ontario 2020 pour continuer à relever les défis en matière d'infrastructure des transports et à faire avancer ses dossiers prioritaires que sont la réduction des gaz à effet de serre et d'autres polluants de l'atmosphère. Ce plan d'action pluriannuel doté de 17,5 milliards de dollars pour les transports en commun rapides dans la région du grand Toronto et à Hamilton favorisera la création d'emplois et l'investissement en réduisant la congestion.

Même si l'Ontario continue à investir des sommes considérables dans la qualité de son infrastructure, il est impératif que le gouvernement fédéral fasse aussi sa part. L'engagement conjoint des gouvernements fédéral et ontarien et de leurs partenaires américains relativement à la construction d'un nouveau poste frontalier entre Windsor et Detroit est un exemple d'une initiative de collaboration couronnée de succès.

L'Ontario tient à améliorer son infrastructure et encourage le gouvernement fédéral à respecter le plus tôt possible ses engagements concernant le financement des transports en commun et de projets comme la construction d'un poste frontalier à Windsor.

## **L'Ontario réclame la part qui lui est due**

Depuis 2005, fort de l'appui de la population de la province, le gouvernement de l'Ontario a fait des démarches auprès du gouvernement fédéral en vue d'obtenir une plus grande équité financière pour la province. Dans son budget de 2007, le gouvernement fédéral a inclus quelques mesures pour résoudre ces problèmes d'équité.

Il reste néanmoins du travail à faire à cet égard, car les transferts du gouvernement fédéral à l'Ontario restent toujours problématiques sur le plan de l'équité.

Dans son budget de 2007, le gouvernement fédéral a annoncé que le Transfert canadien en matière de santé s'effectuera sous forme d'un soutien en espèces égal par habitant, mais ce mode d'affectation n'entrera en vigueur qu'en 2014. Il est inacceptable que la population ontarienne doive attendre jusqu'en 2014 pour bénéficier de transferts équitables en matière de santé, compte tenu du fait que le gouvernement fédéral a clairement les moyens financiers de remédier immédiatement à cette situation.

Le report de la mise en oeuvre de cette mesure coûtera 819 millions de dollars à l'Ontario uniquement en 2007-2008.

Par conséquent, l'Ontario exhorte le gouvernement fédéral à appliquer immédiatement le principe du montant égal par habitant au Transfert canadien en matière de santé.

## **CONCLUSION**

L'économie de l'Ontario reste vigoureuse face aux défis croissants que pose l'économie mondiale. Sa résilience est principalement attribuable à sa main-d'oeuvre hautement spécialisée, à la diversité de son économie et aux investissements judicieux du gouvernement pour favoriser la vigueur de l'Ontario.